

ENSEMBLE C'EST POSSIBLE !

LE TRI, C'EST FACILE !

À LA MAISON

Trier, c'est le geste de base sans lequel rien n'est possible !
CE DOIT-ÊTRE NOTRE GESTE À LA MAISON COMME AILLEURS !

ENSUITE LA COLLECTE PAR AGENTS DE COLLECTE

Appelés « **RIPPEURS** », ils viennent chercher les sacs **JAUNES** du tri sélectif, puis les transportent au centre de tri. Les sacs **NOIRS** des ordures ménagères vont vers une installation de stockage des déchets non dangereux.

LE TRI PAR MATÉRIAUX

Le sac jaune arrive au centre de tri, les déchets sont versés sur un tapis roulant. Les agents de tri les séparent par matériaux.

LA MISE EN BALLE

Les déchets ainsi triés par matériaux sont compressés sous forme de cubes appelés « **BALLES** ». C'est sous cette forme qu'ils sont transportés dans les industries de recyclage...

COMMENCE ALORS POUR EUX UNE NOUVELLE VIE !



LE TRI, C'EST UNE 2^E VIE !

**TRIER = TRANSFORMER LES DÉCHETS
EN NOUVELLES MATIÈRES PREMIÈRES**



Mieux on trie,
Moins on gaspille
Plus on recycle !

ACIER (boîtes de conserve, canettes) : L'acier est transporté à l'aciérie où il est broyé, fondu puis étiré et transformé en bobines, en barres ou en fils. L'acier arrive ainsi dans les industries qui le transforment en nouveau produit. Deviens par exemple des outils...

ALUMINIUM (canettes, aérosols) : L'aluminium est compacté en balles pour être transporté vers un centre d'affinage. On le broie, puis on le passe au four pour être fondu. On peut alors le couler en lingots ou le transporter sous sa forme liquide. L'aluminium arrive ainsi dans les industries qui le transforment en nouveau produit. Deviens des carters de moteurs, des pieds de lampes, des semelles de fers à repasser, des radiateurs...

CARTON (emballages et briques alimentaires) : Le carton est transporté à la papeterie. Les fibres sont raffinées puis essorées, séchées et pressées. On obtient de la feuille de papier qu'on enroule en de grosses bobines. Une fois à la cartonnerie, on décline ces feuilles de papier soit en nouveaux produits, soit en emballages. Deviens du papier essuie-tout, des enveloppes, des cartons d'emballages...

PLASTIQUE (bouteilles et flacons, avec ou sans leur bouchon) : Les plastiques sont compactés, puis transportés vers un centre de régénération. Ils sont broyés en paillettes et plongés dans l'eau. Les paillettes et les granulés sont ensuite envoyés au recycleur qui les transforme en nouveaux produits ou en emballages. Deviens des vêtements en polaire, du rembourrage de couettes, des peluches, des tuyaux de canalisation...

VERRE (bouteilles et bocaux) : Le verre brut est broyé puis fondu à plus de 1500 degrés. Après cette opération, le verre peut prendre n'importe quelle forme, mais il est le plus souvent transformé en bouteilles. Les bouteilles recyclées sont remplies et conditionnées au centre d'embouteillage. Deviens de nouvelles bouteilles, des bocaux...

TEXTILE (vêtements, ameublement, maroquinerie) : Le textile collecté par Ecoval et les filières de traitement est acheminé par camion, et stocké avant de subir un tri manuel. Deviens des chiffons d'essuyage pour l'industrie, des tissus d'ameublement, des isolants phoniques...



LE SAVIEZ-VOUS !

DES PICTOS POUR NOUS AIDER !

2015 : Triman arrive !



Le logo « Triman » indique que l'emballage ou le produit (recyclable) doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé.

L'anneau Möbius



Il indique que l'emballage ou le produit est techniquement recyclable. Accompagné d'un pourcentage, il indique que le produit est fabriqué à partir de matériaux recyclés.

Point Vert



Il signifie que les entreprises participent et soutiennent financièrement le dispositif de collecte, de tri et de recyclage des emballages ménagers. Il figure aujourd'hui sur 95% des emballages commercialisés en France.

Tidy man



Ce logo incite les consommateurs à jeter, dans une poubelle, les emballages et conditionnements des produits après consommation.

Poubelle barrée



Ce logo figure sur les produits électriques et électroniques, sur les piles et les accumulateurs. Ces produits ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

Identification des matériaux

Ils servent à identifier les matériaux lors du tri des produits usagés et de leurs emballages

Aluminium



Acier



Polyéthylène haute densité



GUIDE PRATIQUE

DU TRI



TRIER MALIN

À NOUS DE JOUER !

JE TRIE MALIN !

QUOI ?
OÙ ?
QUAND ?

Les sacs jaunes sont disponibles à votre mairie ou à la Communauté de Communes.
Notre consommation moyenne est de 1 rouleau par hab./an.

PAPIERS & EMBALLAGES VIDES

- Bouteilles & flacons plastiques
- Briques alimentaires
- Canettes métalliques
- Boîtes de conserve
- Cartons d'emballage
- Tous les papiers



Astuce mémo !

Les emballages plastiques, flacons et bouteilles à jeter dans le sac jaune sont : **CEUX QUI SE FERMENT AVEC UN BOUCHON**. LAISSEZ LE BOUCHON SUR L'EMBALLAGE.



Ainsi grâce à ces gestes, les déchets pourront être recyclés !

Pour connaître les jours des collectes sélectives rendez-vous sur notre site : www.haute-saintonge.net

Téléchargez le calendrier

LE SAVIEZ-VOUS ?

VERRES TRIÉS REFONDUS
= NOUVELLES BOUTEILLES

Le verre est recyclable à l'infini !
Apportez-le aux conteneurs à côté de chez vous.
Pour connaître les lieux, rendez-vous sur notre site :

www.haute-saintonge.net

VERRE

- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocal en verre



LES ERREURS DE TRI OU LE NON TRI COUTENT CHERS !

LES ERREURS DE TRI EN HAUTE-SAINTONGE REPRÉSENTENT 6,8% DES DÉCHETS COLLECTÉS SOIT 234 TONNES. CELA A OCCASIONNÉ UN SURCÔUT DE TRAITEMENT DE 14 427€

Exemple : 4 bouteilles en verre sur 10 ne sont pas triées et se retrouvent dans le sac noir des ordures ménagères. Pour la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge, cela représente 400 tonnes de verre par an.

Merci de respecter le sommeil du voisinage.
Évitez d'aller déposer vos emballages en verre entre 22h et 7h. Et éteignez votre moteur !

JE TRIE MALIN !

QUOI ?
OÙ ?

Les ordures ménagères sont à déposer dans des sacs noirs, puis dans les bacs à couvercle vert mis à votre disposition dans votre commune.
Pour connaître le jour de collecte, rendez-vous sur notre site :

www.haute-saintonge.net

ORDURES MÉNAGÈRES

- Sacs plastiques
- Emballages souples ou rigides type : pots & barquettes plastiques et polystyrènes
- Vaisselles type : plastique, carton, vaisselle cassée...
- Papiers & essuie-tout souillés



Pour le reste des repas et déchets fermentescibles, pensez au COMPOSTAGE.



LE SAVIEZ-VOUS ?

TISSUS TRIÉS =
VALORISÉS & RECYCLÉS À 90%

Sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge, 65 conteneurs ont été mis en place.

EN FRANCE, nous collectons 100 000 tonnes pour un potentiel de 600 000 tonnes.

TEXTILES

- Tous les vêtements
- Le linge de maison et d'ameublement type : draps, couvertures, nappes, rideaux...
- Tous les articles de maroquinerie type : chaussures, sacs, portefeuilles, ceintures...
- Jouets, peluches



Les déchets spécifiques, **DITS DANGEREUX ou ENCOMBRANTS**, qui ne peuvent être collectés par le service traditionnel de collecte des ordures ménagères, doivent être apportés dans la déchèterie la plus proche de chez vous.

Téléchargez ou demandez le guide DÉCHÈTERIE



Pour les déchets spécifiques, **DITS DÉCHETS DE SOINS COLLECTÉS EN PHARMACIE**

Téléchargez la liste des Pharmacies

<http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr>

